

MAIRIE
DE
GRÂCES



République française

EXTRAIT
DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GRÂCES
REUNION DU LUNDI 6 MAI 2013

Date de la convocation : 29 avril 2013

Présidence de : Mme Monique GUILLOU, Maire

Présents : Mme Monique GUILLOU, Mme CORRE, MM BOLLOC'H, LE GUEN - Maires Adjoints ; Mmes LE CORVAISIER, LE FAUCHEUR, PHILIPPE, MM BOUEDEC, DOUJET, LE GUILLOU, NOGRE, URVOY

Pouvoirs avaient été donnés par : Mr MORANGE à Mme GUILLOU
Mme LE GOAZIOU à Mr NOGRE
Mr LE BRIQUIR à Mr LE GUEN
Mme SABLE à Mme CORRE
Mr RIVOLET à Mr LE GUILLOU
Mme PLUSQUELLEC à Mme PHILIPPE

Secrétaire de Séance : Mme Isabelle CORRE



DELIBERATION N° 41/2013
INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

Madame le Maire rappelle que la réalisation d'un inventaire des zones humides de la communes a été confié au SMEGA afin de l'intégrer au PLU. Cet inventaire a été réalisé en concertation avec des acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs, élus et une personne installée sur la commune depuis de nombreuses années) rassemblés dans un groupe de travail qui a été associé aux différentes phases de l'étude.

L'étude ainsi qu'un registre ont été mis à la disposition du public en mairie, pour consultation du 15 juin au 15 septembre 2012. A l'issue de la consultation, les personnes ayant fait des remarques ont été rencontrées.

La carte définitive a été validée le 14 janvier 2013 par le groupe de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- valide les résultats de l'inventaire des zones humides réalisé par le SMEGA
- s'engage à ce que les zones humides inventoriées soient intégrées dans le document d'urbanisme de la commune lors de son élaboration :
 - Le Plan Local d'Urbanisme reprendra les éléments cartographiques de l'inventaire des zones humides et prendra en compte leur protection dans ses orientations et/ou règlement.
 - Ces zones humides seront classées, dans le PLU selon les prescriptions du SDAGE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire,

Monique GUILLOU.



Rendu exécutoire après
transmission en sous-préfecture

Le - 7 MAI 2013

Mairie de GRACES - 22200